

SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE	1
INFOS PRATIQUES...	2-3
NOUVEAU COMMERCE	3
BUDGET REALISE 2015 - BIENS SECTIONNAUX	4
COMMISSIONS COMMUNALES	5-11
MUSEE D'HISTOIRE DU 20ème SIECLE	11-12
MESSAGES DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	13-20
ETAT CIVIL 2015	21
DEFIBRILLATEUR... POMPIERS...	21
MANIFESTATIONS 2016	22

INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES...INFOS PRATIQUES

Il est demandé aux nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter en mairie, afin d'effectuer toutes les démarches administratives (ordures ménagères, relevé de compteur d'eau...). De même, il serait souhaitable que les personnes qui quittent la commune fassent également cette démarche.

A compter du 1^{er} janvier 2016

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi et Jeudi de 09 H à 12 H

Vendredi de 14 H à 17 H

2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois de 09 H à 12 H

Pour nous contacter : **Tél. : 04 77 50 22 67**

Fax : 04 77 50 27 74

Site internet : www.estivareilles42.fr

E-mail : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr



Véronique CHALARD et Maryline FAVIER

L'Agence Postale Communale d'Estivareilles vous accueille dans les locaux du musée **Tél : 04 77 57 58 17**

Du mardi au vendredi de 14h 15 à 17h 45 et le samedi matin de 9h 15 à 11h 45

De nombreux services vous sont proposés n'hésitez pas à venir vous renseigner au guichet.

Demande de Carte d'Identité, liste des documents à fournir :

- Un extrait d'Acte de Naissance intégral datant de moins de 3 mois s'il s'agit d'une 1^{ère} demande de carte plastifiée (ce document est à demander à la Mairie du Lieu de Naissance).
- Le Livret de Famille,
- 1 Justificatif de Domicile (Facture E.D.F., Téléphone, Eau...),
- 2 Photographies d'Identité récentes,
- L'ancienne Carte d'Identité (sinon il vous sera demandé 25 € en timbres fiscaux)
- Fournir une déclaration de Perte ou de Vol (en cas de Perte ou Vol), une Copie du Jugement (en cas de divorce).

La demande se remplit en Mairie et la présence du demandeur est indispensable pour les signatures et l'Empreinte.

Pour un mineur, la présence du Représentant légal est obligatoire.

Les cartes d'Identités délivrées aux personnes majeures depuis le 1er janvier 2004, sont valables 5 ans supplémentaires, s'il n'y a pas eu de changement d'état-civil et d'adresse depuis cette date.



Pour toutes les pertes de documents administratifs :

Certificat d'immatriculation, Permis de conduire, Pièce d'Identité ...

il faut se rendre sur le site internet suivant : www.mon-service-public.fr et non plus à la gendarmerie.

INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES...INFOS PRATIQUES

Demande de Passeport

La Commune d'Estivareilles n'est plus habilitée à recevoir les demandes. Il faut désormais s'adresser à la Mairie de St Bonnet-le-Château, en prenant RDV, au 04.77.50.52.40.

Inscription sur la Liste Electorale (avoir 18 ans et être Français) du 1^{er} Septembre au 31 Décembre.

Apporter l'ancienne Carte d'Electeur + la Carte d'Identité en cours de validité ou Livret de Famille + 1 Justificatif de Domicile.

Légalisation de Signature : cette formalité est souvent demandée par les Notaires.

Vous devez vous présenter en Mairie avec le document à signer. ***Le document est signé en Mairie en présence du Maire ou d'une des Secrétaires.*** Le Maire atteste ensuite que c'est bien votre signature.

Recensement militaire : les filles et les garçons doivent se faire recenser ***à la mairie de leur domicile, à leur 16^{ème} anniversaire.*** Fournir sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.

L'« attestation de recensement » délivrée est à conserver précieusement car ***aucun duplicata ne peut être délivré par la mairie.*** Cette attestation est réclamée pour les examens (CAP, BEP, BAC...), le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.

Inscription à l'école et ramassage scolaire

Pour inscrire son enfant à l'école, il est demandé aux parents de venir chercher une attestation en mairie, munis du livret de famille (cette attestation est à remettre au Directeur de l'école).

Les familles qui souhaitent des informations sur le ramassage scolaire (trajets, horaires, tarifs, inscription...) peuvent venir se renseigner en mairie, en fin d'année scolaire, à partir du mois de mai.



Le centre des finances publiques de Saint-Bonnet-Le-Château ne recouvre plus l'impôt sur le revenu (conseil et paiement) et les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière...) Il faut s'adresser au Service des Impôts des Particuliers à Firminy au 04 77 96 84 35
Au Centre Prélèvement Service (mensualisation ou prélèvement à l'échéance) au 0810 012 011
par mail à : cps.lyon@finances.gouv.fr ou sur le site internet : www.impots.gouv.fr

NOUVEAU COMMERCE

Nouveau à Estivareilles

Cyril vous accueille dans son épicerie, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Vous pouvez trouver un grand choix de fruits et légumes de saison, une large gamme de produits locaux :

- Charcuterie,
- Fromages,
- Viande,
- Miel
- Yaourts,
- etc...

sans oublier tous les produits d'épicerie de tous les jours.

Ouvert tous les jours :

du mardi au samedi de 8H00 à 12H30 et de 14H00 à 19H30

Le dimanche et le lundi de 8H00 à 12H30

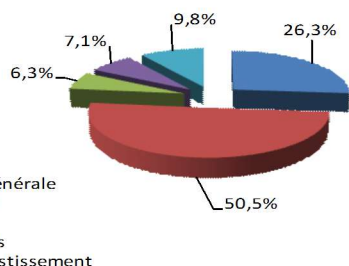


Possibilité de livraison à domicile 06 35 29 46 05

BUDGET REALISE EN 2015

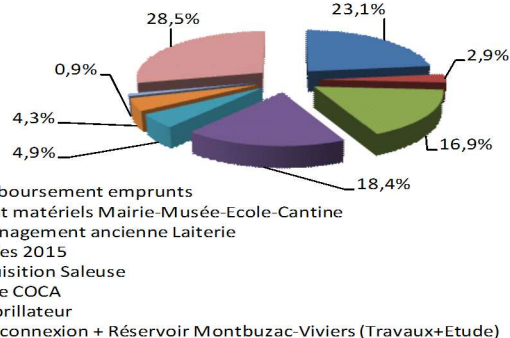
Dépenses de Fonctionnement	Prévu en €	Réalisé en €
Charges de Gestion Générale	207 369	194 133
Charges de Personnel	385 500	371 916
Charges Financières	47 709	46 613
Diverses Participations	67 809	51 942
Virement Section Investissement	72 148	72 148

Dépenses de Fonctionnement (réalisé)



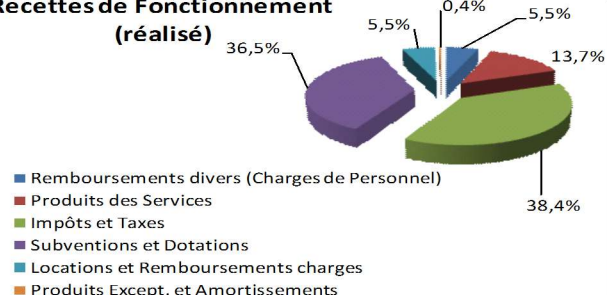
Dépenses d'Investissement	Prévu en €	Réalisé en €
Remboursement emprunts	57 500	57 430
Achat matériels Mairie-Musée-Ecole-Cantine	12 056	7 201
Aménagement ancienne Laiterie	42 100	42 083
Voiries 2015	45 800	45 732
Acquisition Saleuse	12 600	12 216
Etude COCA	20 460	10 812
Défibrillateur	2 260	2 260
Interconnexion + Réservoir Montbuzac-Viviers (Travaux+Etude)	86 666	70 964

Dépenses d'Investissement (réalisé)



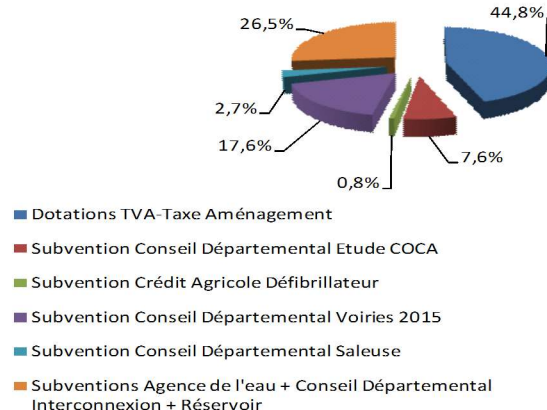
Recettes de Fonctionnement	Prévu en €	Réalisé en €
Remboursements divers (Charges de Personnel)	30 000	41 390
Produits des Services	101 025	103 258
Impôts et Taxes	285 545	288 976
Subventions et Dotations	283 108	274 245
Locations et Remboursements charges	44 000	41 480
Produits Except. et Amortissements	27 000	2 855

Recettes de Fonctionnement (réalisé)



Recettes d'Investissement	Prévu en €	Réalisé en €
Dotations TVA-Taxe Aménagement	52 957	53 164
Subvention Conseil Départemental Etude COCA	9 000	9 000
Subvention Crédit Agricole Défibrillateur	900	900
Subvention Conseil Départemental Voiries 2015	23 511	20 961
Subvention Conseil Départemental Saleuse	3 245	3 245
Subventions Agence de l'eau + Conseil Départemental Interconnexion + Réservoir	37 176	31 500

Recettes d'Investissement (réalisé)



GESTION DES BIENS SECTIONNAUX

Suite à la demande des habitants riverains du secteur H.L.M. et du Pont de l'Andrable, l'abattage des arbres situés sur le bien Sectionnal n° 100 - 101 et 103 a été décidé par les membres de la Commission Communale.

La suppression de ces arbres apportera beaucoup plus de luminosité et d'ensoleillement dans ce secteur.

Le bois n'a pas de valeur marchande, il sera destiné au chauffage des ayants-droits de cette parcelle, c'est-à-dire la Section AB du Bourg.

Nous demandons aux bénéficiaires intéressés de s'inscrire en Mairie avant le 25 mars 2016.

Toutefois, chaque personne doit être consciente de la difficulté de cet abattage avec toutes les contraintes que cela comporte : respect de la rivière, câble électrique et téléphonique, mur de clôture, nettoyage des branches ...).

Une légère participation au profit du CCAS Communal sera demandée aux acquéreurs.

Une convention sera signée, entre les personnes inscrites et la Mairie, après la date mentionnée ci-dessus.

TRES HAUT DEBIT (THD)

Le Très Haut Débit (THD) consiste à déployer la fibre optique en utilisant des infrastructures aériennes et souterraines. La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, entouré d'une gaine en plastique, qui a la propriété d'être conducteur de la lumière. Les informations sont transmises d'un point à un autre par une onde lumineuse. Ce rayon lumineux peut véhiculer une grande quantité d'informations à des débits très importants, sur de longues distances et sans perte de données, ni interférences.

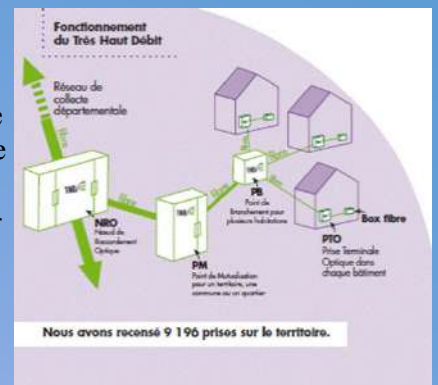
Le déploiement prévoit de pouvoir raccorder tous les foyers du territoire.

La fibre va apporter un bien meilleur débit internet ! Alors que l'ADSL offre des débits allant de 0,5 à 24 bits/sec, la fibre optique permet des débits allant de 50 à 100 mbits/sec. De plus, cette technologie pose moins de problèmes liés à l'éloignement et permettra aux foyers les plus isolés de profiter d'un excellent débit. Le THD permet de profiter dans de meilleures conditions de tout ce que peut offrir internet. C'est la possibilité d'avoir accès à la télévision en haute définition, d'utiliser plusieurs postes en même temps sans perte de débit. La fibre optique permet de profiter de la téléphonie en illimité et de télécharger rapidement. La fibre optique permet également d'envoyer des fichiers, même lourds, très rapidement. Cela permet de favoriser le partage de documents et de générer de nouveaux usages comme le télétravail, la télémédecine ou les objets connectés.

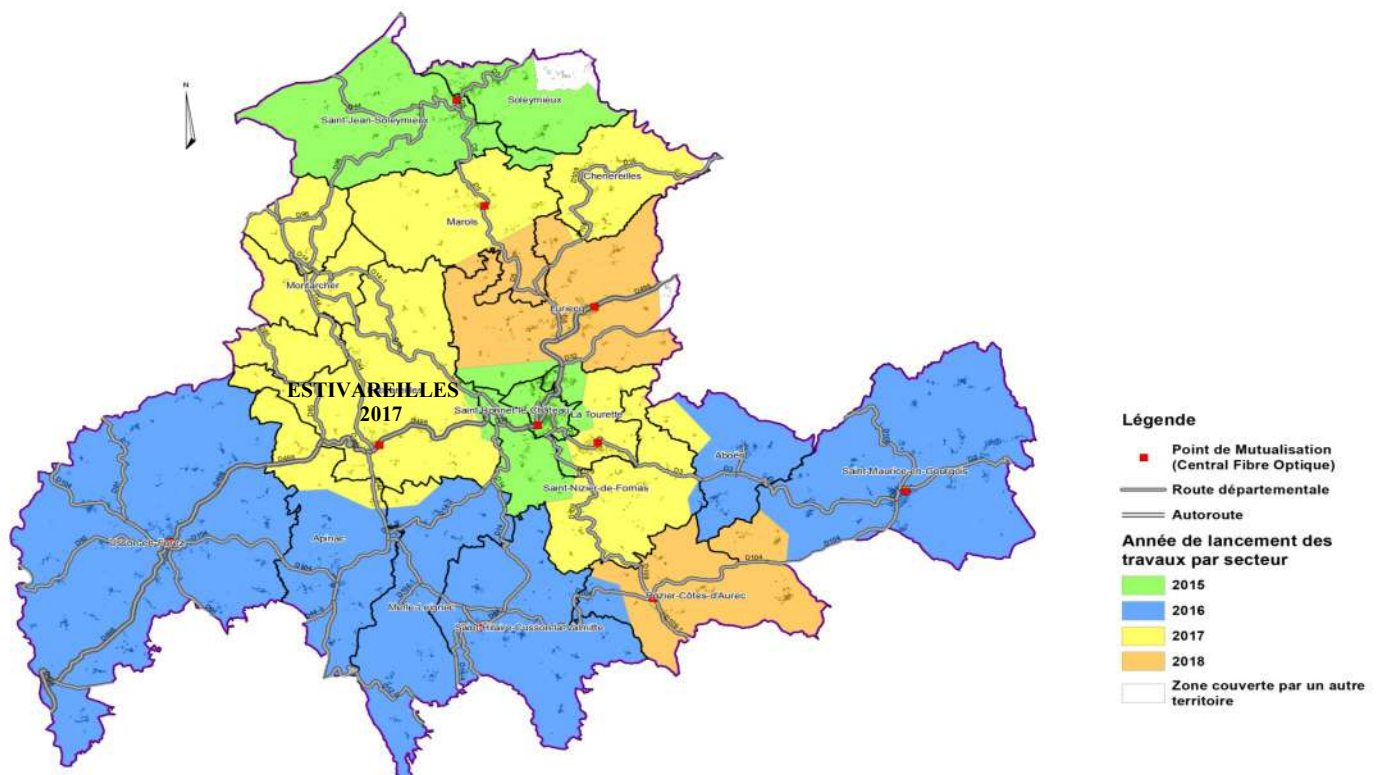
La plus grande partie des travaux est prise en charge grâce à des financements de l'Etat, de la Région et du SIEL. Le coût restant, soit 540 euros par prises, sera à la charge de la Communauté de communes. Le raccordement ne coûtera rien aux particuliers, si la demande est faite pendant la campagne de raccordement. Par contre, l'abonnement fibre est à la charge du demandeur. Ce réseau public sera accessible, quelques soient les fournisseurs d'accès internet, au choix de l'abonné.

Sur demande, une prise optique pourra être installée dans les logements, près de l'arrivée téléphone. Dans la mesure du possible, les gaines existantes seront réutilisées afin de limiter au maximum les travaux.

Pascal CHANUT



Communauté de Communes du Pays de St-Bonnet-le-Château



URBANISME

Le **permis de construire** est une autorisation administrative préalable à la réalisation de travaux importants.

Dans le cas des constructions nouvelles, le permis de construire est indispensable à l'exception des constructions situées en dehors des secteurs sauvegardés et dont :

- la surface hors œuvre brute (SHOB) est comprise entre 2m² et 20m²
- la hauteur est inférieure à 12 mètres et qui ne créent pas de surface plancher ou qui créent une SHOB inférieure ou égale à 2m²

Dans le cas des constructions existantes, le permis de construire n'est exigé que lors :

- de la création de plus de 20m² de SHOB
- d'un changement d'affectation entraînant une modification de la structure porteuse ou de la façade
- de la modification du volume d'une habitation nécessitant le perçage ou l'agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur



En outre, un recours à un architecte est obligatoire lorsque la surface hors œuvre nette (SHON) de la construction prévue excède 170m².

La demande du permis de construire sur un terrain d'Estivareilles doit être effectuée auprès de la mairie ([imprimé Cerfa n°13406*01](#), [imprimé Cerfa n°13409*01](#)).

Elle doit être accompagnée d'un dossier comprenant un plan de situation du terrain, un plan de masse des constructions concernées, un plan de coupe du terrain et de la construction, un document décrivant le terrain et les modalités du projet, un plan des façades et des toitures ainsi qu'une photographie situant le terrain dans son environnement proche.

La demande du permis de construire est traitée sous un délai de 2 mois (3 mois si Cerfa 13409*01).

Depuis 2014, l'Etat ne prend plus en charge l'étude et la validation des permis de construire. La Communauté de commune de Saint Bonnet le Château n'ayant pas pris cette compétence, la commune d'Estivareilles a remis cette tâche au SIEL. (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire).

Pascal CHANUT

COMMISSION DEFENSE

Plus que jamais la défense reste une question primordiale pour notre pays, les événements de ces derniers mois nous le prouvent encore une fois. C'est pourquoi nous devons tous être vigilants et rester attentifs à la vie de notre pays. Sans oublier le devoir de mémoire que nous devons à nos aînés, trop peu de personnes se mobilisent pour commémorer les sacrifices et les morts qu'il y a eu tout au long de notre histoire.



Philippe CLEMENÇON

ECOLE

Direction de l'école Publique d'Estivareilles : départ de Laurent TROUSSIEUX, arrivée de Vincent PANGAUD



*Cantine scolaire :
départ de Christiane CHEVALIER et
arrivée d'Eric PHILIPPEAU*



*Christelle Maisonneuve Directrice du
Centre de Loisirs périscolaire gère
aussi les Nouveaux Temps Educatifs.*



Rentrée 2015-2016

*De la maternelle au
CM2, 124 élèves
sont inscrits à l'école
communale.*

Le Conseil Municipal remercie l'association des parents d'élèves pour leur implication dans l'école et tout ce qu'ils organisent pour les enfants.

Colette FERRAND

VOIRIE

Chemins forestiers

Encore une année 2015 écoulée avec de nouveaux travaux sur les routes et les chemins de notre commune.

Pour la bonne conservation de l'état des chemins forestiers, un essai de fabrication de caniveaux en béton est en cours de réalisation, ils seront posés prochainement. Si l'essai est concluant, ce procédé pourra être utilisé sur tous les chemins de la commune.

Voirie

Deux chantiers importants de voirie ont été réalisés au cours de l'année 2015 :

- réfection de la route du Bouchet (environ 600 mètres linéaires d'enrobé) avec pose de grilles et drains pour l'écoulement des eaux pluviales pour un montant de 25 470 € HT,
- Création du nouveau chemin de Ninerols, desservant les nouvelles habitations du village (environ 180 mètres linéaires) pour un montant de 12 200 € HT.

Pour le programme 2016, la commission voirie a fait une visite des routes communales en mauvais état, il a été décidé de retenir la partie qui dessert le hameau de Chabarnier (côté Cerisier), la Goutte/Les Echanaux et le bas d'Egarande.



Bien entendu, ces trois chantiers ne pourront être effectués la même année et devront être échelonnés dans le temps.

Les employés communaux ont assuré tout au long de l'année le débroussaillage, la tonte et le curage des fossés sur les chemins reliant nos hameaux.

Déneigement

Il a été effectué comme chaque année par Christophe, employé communal pour le Bourg et certains hameaux et par Franck FRERY pour le reste de la commune.

Une nouvelle saleuse a été achetée cette année, l'ancienne étant en mauvais état.

Elle sera utilisée dès les prochaines neiges.



Claudius BLANC

FLEURISSEMENT

Cette année 2015 a été propice aux plantations, c'est pourquoi, dès le début du mois de Mai, la commission fleurissement s'est retrouvée pour l'embellissement annuel de notre commune.

De nombreux bénévoles ont répondu présents au rendez-vous, cette journée dédiée aux plants s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité, se terminant même par un verre de l'amitié !

Cette année encore nous avons fait le choix de privilégier la diversité des essences, qu'elles soient vivaces ou annuelles, afin qu'elles s'intègrent davantage à notre zone de moyenne montagne. Ce choix nous a valu, une fois encore, de recevoir le 3ème prix dans la catégorie 1B Montagne de plus de 650m au concours départemental de fleurissement de la Loire 2015.

Estivareilles a également été primée par le comité de fleurissement du Haut-Foréz le 18 Avril dernier, la remise des prix s'étant déroulée sur la commune de La Tourette, où quelques 130 personnes, élus communaux et inter-communaux étaient présents.

Tout le monde a pu constater que le char au carrefour de la ZAC du Generret a été remplacé et repeint avec soin par nos employés communaux, que nous remercions pour leur travail et leur dévouement pour maintenir notre commune accueillante.

Nous avons également pu remarquer que le char placé au bord de la RD 498 à l'entrée du musée donnait quelques signes de faiblesse... Nous en appelons donc à la générosité de nos habitants afin de pouvoir le remplacer prochainement.

L'ensemble du Conseil Municipal encourage les particuliers à fleurir les abords de leur propriété pour permettre à notre belle commune d'être encore plus attrayante, et remercie tous les bénévoles qui œuvrent à l'embellissement de notre village.

Rendez-vous est donc pris courant Mai 2016 pour une nouvelle journée de plantations !



Virginie DEMARS

ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Depuis le 1^{er} octobre, une benne supplémentaire se trouve à la déchetterie. Elle accueille tout le mobilier des particuliers servant à : s'asseoir, se poser, s'allonger et ranger. Dès la fin des travaux elle sera accessible par le haut de quai comme les autres bennes. Le mobilier est démonté, trié par catégories (bois, fer, plastique, rembourrés) et recyclé dans les meilleures conditions. Des flyers sont à votre disposition dans votre Mairie, à la déchetterie et à la Communauté de Communes pour connaître les meubles pouvant être déposés dans cette benne.

A ce jour après seulement deux mois de mise en place 14 bennes ont été remplies pour un poids de 33.100 tonnes.

A LA DECHETTERIE VOUS POUVEZ EGALEMENT DEPOSER :

- Les encombrants, le bois, les gravats, les ferrailles, les cartons, les pneus (tourisme uniquement), les déchets verts, et maintenant le mobilier dans des bennes.
- Les textiles, maroquinerie, chaussures. Il y en a également sur de nombreuses communes.
- Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques) avec les étiquettes si possible car le tri par catégories est très compliqué surtout sans les informations.
- Tous les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques dont appareils ménagers, petits électro-ménagers, écrans... Tout ce qui est raccordé à un branchement électrique. Ils sont démontés, triés et réutilisés ou recyclés.
- Les batteries, les huiles de vidange et les huiles alimentaires, les piles, les lampes et tubes, les cartouches d'encre et les dosettes de café, les radiographies.
- Les consignes de gaz qui sont triées par catégories et collectées par les différentes marques.

TRAVAUX A LA DECHETTERIE

- Un bâtiment pour abriter les Déchets Diffus Spécifiques (pour certains dangereux) est en cours de construction et permettra de les mettre à l'abri des intempéries. Ils sont stockés dans des caisses étanches. Une partie est collectée par ECO DDS, le reste est à la charge de la Communauté de Communes pour leur élimination et leur traitement.
- Deux quais supplémentaires afin d'accueillir toujours plus de déchets triés.



ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

A ce jour les centres de tri ne sont pas encore prêts pour recycler les plastiques souples, les composants de ceux-ci étant très variés et ne pouvant pas être recyclés de la même manière. Mais les possibilités sont toujours en cours d'études pour recycler mieux.

Il est toujours important de bien trier, les sacs étant ramassés au porte à porte. Dans le sac jaune qui vous est fourni et qui est recyclable vous pouvez déposer : tous les journaux, revues, magazines, prospectus sans films de protection, les flacons et bouteilles en plastique avec leur bouchon y compris les flacons d'hygiène et d'entretien, les briques alimentaires de toutes tailles et de toutes natures avec leurs bords verseurs, toutes les boîtes de conserve, les boîtes de boisson et les aérosols, toutes les boîtes et les suremballages en carton et les cartonnettes, les bouteilles d'huile (processus spécial de traitement pour le recyclage de celles-ci).

Les emballages ayant contenu des corps gras : pots de yaourts, pots de crème, sacs et films plastiques, polystyrène barquettes alimentaires ne sont pas recyclables à ce jour. Il en est de même pour les couverts et assiettes plastiques qui ne devraient plus être mis sur le marché.

Le verre reste le matériau à déposer dans les colonnes séparément et de façon systématique car il se recycle à l'infini. Il ne faut pas oublier les cannettes qui sont encore en trop grands nombres dans les poubelles. Des colonnes sont à votre disposition dans toutes les communes. Un gros effort peut encore être fait.

Des composteurs sont disponibles au siège de la Communauté de Communes avec une participation de 15 euros.

REDEVANCES ORDURES MENAGERES

Concernant les redevances ordures ménagères, elles sont annuelles. La situation prise en compte est celle du 1^{er} janvier de l'année. Il vous est demandé d'informer votre Mairie pour tout changement dans le foyer, pour tout départ de la commune ainsi que pour toute arrivée.

Horaires d'ouverture de la déchetterie : Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H et le samedi de 9H à 17H

Tél : 04 77 50 74 83

Philippe CLEMENCON et Stéphane CROZE

EAU ET ASSAINISSEMENT

Tout le long de l'année, des travaux ont été réalisés par nos employés communaux sur des fuites, des changements de compteurs, des modifications de réseaux, des nettoyages de chambres, du débroussaillage de captages....

En cette fin année 2015, nous avons réalisé des travaux d'interconnexion sur la conduite d'eau potable reliant le captage de Montbuzac au village de Viviers en reliant la canalisation de Faverge au bas de Viviers. L'ancien captage devenant insalubre, il était indispensable de trouver une solution pour desservir les habitants de ce hameau. L'ancien captage alimente désormais la réserve incendie du village.

Une 2^{ème} tranche de travaux consistait à installer un réservoir d'une capacité de 15m³ sur la conduite Montbuzac – Viviers pour prévoir le surplus de consommation. La capacité du réservoir a été calculée dans la perspective de pouvoir relier dans les années à venir le village d'Egarande et pourquoi pas rejoindre la canalisation reliant le réservoir du bourg pour palier à d'éventuelles fuites sur les autres captages.



Le chantier a débuté le 12 octobre, c'est l'entreprise Porte qui a réalisé les travaux pour une somme de 28 021 € HT pour la 1^{ère} tranche et de 24 425 € HT pour la 2^{ème} tranche. Cet ouvrage est subventionné à 25% par le conseil départemental et 35% par l'agence de l'eau pour la 1^{ère} tranche et à 45% par le conseil départemental pour la 2^{ème} tranche, l'agence de l'eau ayant répondu défavorablement à ce dernier.

Le prix de l'eau, qui n'avait pas augmenté en 2015, a subi une hausse de 2 centimes en 2016. Il sera désormais de 1.77 € de 0 à 50 m³ et de 1.33 € au-dessus de 50m³. Le prix de l'abonnement reste inchangé (91€). Pour l'assainissement collectif, le m³ passe à 0.71 € et l'abonnement reste à 67 €.

A la demande de l'agence de l'eau, la commission eau et assainissement s'est réunie pour rédiger un règlement de service assainissement. Ce règlement a été validé par délibération du conseil municipal le 06/11/2015 et prend effet à cette date. Il sera donné à chaque demande de branchement. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



Pascal CHANUT

BATIMENTS / ACCESSIBILITE

Travaux de rénovation d'intérieur à la salle Equipement Rural d'Animation et dans les vestiaires du foot
En début d'année 2015, pendant les journées hivernales, avec l'aide et les conseils de Jean-Jacques CREPET les employés Municipaux ont remis en état l'intérieur de la salle E. R. A. et les vestiaires du foot. Pour la salle, tout a été repeint, des couleurs modernes ont été choisies, et le résultat est très apprécié par les personnes qui l'utilisent.



Travaux de création d'une épicerie



La laiterie SODIAAL a libéré le bâtiment situé près de la gare, Monsieur Cyril SEYTRE désirant s'installer sur la commune pour ouvrir une épicerie, la Municipalité a décidé de transformer la partie ouverte en commerce.

Les travaux ont été réalisés par les employés communaux et par des entreprises en ce qui concerne la menuiserie et l'électricité.

Jean-Jacques CREPET a assuré bénévolement tout ce qui est peinture (murs, sols...) la Municipalité le remercie beaucoup.

Début août, l'épicerie « CHEZ CYRIL » a ouvert ses portes. Nous souhaitons à Cyril pleine réussite dans son projet.

La loi sur l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public

Il s'agit de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite tous les Etablissements Recevant du Public.

Le projet d'ouvrir une porte latérale côté Ouest de l'Eglise a été retenu et accepté par la Commission Accessibilité du Département. La Commune a prévu de faire les travaux début 2016.

Pour la bibliothèque, une demande de dérogation a été déposée. L'entrée étant proche de la rue, la demande porte sur l'autorisation d'installer une sonnette à l'extérieur, comme l'on en voit dans beaucoup de lieu.

Les autres bâtiments communaux répondent aux normes d'accessibilité.

La démolition du hangar de la cure

a apporté de la lumière aux riverains.



Réparation de la pierre de l'église par la Sté ALTI PRO



Pascal CHANUT et Jean-Jacques CREPET



Le musée d'histoire a reçu, cette année encore, deux labels nationaux :

- la «**Mission du centenaire 1914-1918**» pour sa programmation sur la Grande Guerre
- le «**70^e anniversaire de la Libération**» pour l'ouverture de l'espace "Lucien Neuwirth".



Nous vous proposons un petit retour en images sur quelques temps forts qui ont marqué l'année 2015 du musée et qui ont contribué à promouvoir la commune d'Estivareilles et la communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château, au delà de ses "frontières".

[...] Le musée d'histoire - et l'écomusée des monts du Forez- étions présents au **Comice de Feurs** les 13,14,15 et 16 mars. Afin de créer l'événement sur la foire, nous avons sorti de nos collections l'**ambulance américaine «Dodge WC-54» (1)**. Merci à Christophe et à Pascal qui se sont occupés de la logistique !

Dans le cadre de «**La Nuit des Musées**» le 16 mai le musée était gratuit de 14h à 22h. De nombreux visiteurs ont essayé de résoudre l'énigme de l'**«objet mystère»**, présenté à cette occasion. Après tirage au sort parmi les nombreux participants, c'est **M. Damond Alexis** de St-Jean-Soleymieux, qui s'est vu offrir un ouvrage du musée.

Le 2 juillet était inaugurée la nouvelle exposition temporaire intitulée «**Philippe Bouillaguet... un cri ! La [Grande] guerre sans fin**» en présence de l'artiste. Le catalogue de l'exposition est disponible à la boutique.

La commune d'Estivareilles a l'honneur d'organiser la **commémoration des combats de la Libération du département de la Loire** chaque premier dimanche de septembre. Cette cérémonie s'est déroulée le 6 septembre en présence de M. le Préfet et de M. le Sous-Préfet de Montbrison. A l'issue de cette cérémonie, l'assemblée s'est rendue en cortège au musée pour inaugurer le nouvel espace «**Lucien Neuwirth - un homme de combats**», en présence du petit-fils de L. Neuwirth.

Nous vous avons également proposé, en partenariat avec U.P.T. - *antenne du Pays de Saint-Bonnet-le-Château*, différentes conférences gratuites afin d'approfondir certains thèmes mis à l'honneur en cette année 2015. Le 6 octobre à 14h30 Claude Latta - historien - vous a présenté «**Violette Maurice - une pionnière de la Résistance**»**.

Le colloque du 11 novembre portait cette année sur «**1915 - S'installer dans la guerre**». Les actes du colloque sont disponibles à la boutique au prix de 7 €.

Le musée expose en Corse : de septembre à novembre différentes oeuvres de la collection ont pris le chemin de l'île de Beauté. Les dessins de tranchée de Jean Angeli, artiste-peintre dont le père était né à Verdèse (Corse) ont été présenté sur les communes de Cervione, La Porta, de Folelli et de Verdèse.

Le 8 décembre à 14h30 c'est une conférence de M. Walid Abboud - professeur de physique - intitulée «**Le génocide arménien**»** qui vous était présentée. Vous avez pu poursuivre votre après midi par la projection exceptionnelle à 18h au Cin'étoile du film de R. Guédiguian «**Une histoire de fou**». Plus de quatre-vingt personnes venues de Saint-Étienne, Saint-Chamond, Roanne... ont assisté à cette conférence.

[...]

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris part à ces animations et qui ont contribué à leurs succès.

Merci à nos partenaires : ONAC. Loire, Université pour Tous - Antenne de Saint-Bonnet-le-Château, Université de Saint- Etienne, Cin'étoile de Saint-Bonnet-le-Château...

N'hésitez pas à pousser la porte du musée, afin de re-découvrir votre histoire.

Le musée est entièrement adapté au jeune public.

* Conférence organisée par l'U.P.T. - antenne de Saint-Bonnet-le-Château en partenariat avec le musée d'histoire.

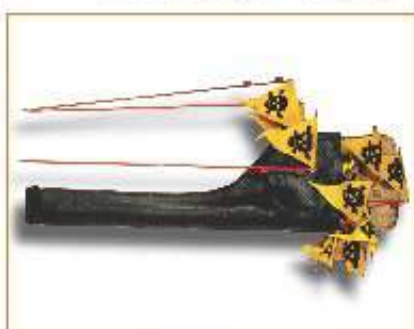
Sylvia MILLET



de droite à gauche :
M. Ch. BAILLARD, Conseiller Municipal
St-Etienne ; M. G. ZIGLER, 1^{er} Vice-Prés.
Conseil Départemental ; M. B. FOURNIER,
Sénateur ; M. F. SIVIER, Préfet de la Loire ; M.
C. BROSCH, Maire ; M. D. CHAMBERLAIN, Député ;
M. A. CARRON, Sous-Préfet de Montbrison.

M. Lucien Proriol,
Ancien Résistant A.S. Loire

2015 - une année en images - 2015



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LE HAUT FOREZ

L'Association Pour la Promotion de l'Emploi a été créée en Octobre 1994 à l'initiative d'élus. Christian BARJON, Maire, est président depuis le 16 Octobre 2009.

L'Association a toujours la même vocation : l'embauche et la mise à disposition auprès des particuliers, des associations, des collectivités locales et, dans certaines conditions, auprès d'entreprises, à titre onéreux mais à but non lucratif, d'une main d'œuvre constituée de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

En apportant une aide concrète au demandeur d'emploi, parallèlement l'association répond aux besoins des utilisateurs :

- particuliers (ménage, repassage, bricolage, jardinage...)
- collectivités (entretien extérieur, ménage salles communales, remplacement ponctuel...)
- entreprises (conditionnement, manutention, secrétariat...)

Le service est souple aussi bien pour le salarié qui peut interrompre son activité à n'importe quel moment que pour l'employeur qui ne s'engage pas sur une durée précise.

A SAVOIR : Pour le particulier, une partie de la facture est déductible des impôts.

Nous restons à votre disposition pour vous accueillir, vous aider de notre mieux de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi. TEL : 04 77 50 23 89. Mail : ass.promo.emploi@wanadoo.fr

La particularité de l'insertion est d'associer un accompagnement social à l'exercice d'une activité économique pour permettre aux personnes en difficulté d'exercer un emploi. La structure peut permettre aux salariés d'acquérir une certaine autonomie, de la motivation, de la reconnaissance et un revenu en contrepartie de leur travail.

Quelques chiffres :

En 2015, 206 personnes ont été mises à disposition. Sur ces 206 personnes, 141 étaient des femmes et 65 des hommes. Nous avons réalisé 27980 heures de mises à disposition.

En sorties positives, on note pour l'année 2015 :

8 personnes en CDI, 7 personnes en CDD de plus de 6 mois, 3 personnes ont créé leur entreprise, 7 personnes en CDD de moins de 6 mois, 8 personnes en Contrat aidé.

Nous avons réalisé 2300 factures sur l'exercice 2015. Nous comptabilisons 59 nouveaux clients particuliers sur une totalité de 250 particuliers, 5 nouvelles associations-collectivités sur une totalité de 27 associations-collectivités, 16 nouvelles entreprises sur une totalité de 57 entreprises.



LES EMPLOYEES PERMANENTES Marie-Thérèse HAUTEVILLE et Séverine DUBESSET

BIBLIOTHEQUE

Les samedis matins de 10h à 11h30, les mardis de 16h à 17h (hors vacances scolaires) venez retrouver les bénévoles de la bibliothèque. Une simple inscription vous permettra de bénéficier gratuitement de prêt de livres.

Vous pourrez aussi choisir et réserver des CD de musique, des DVD, des partitions ainsi qu'une liseuse. Notre bibliothèque peut aussi devenir un lieu de vie et de rencontre.

Les enfants de notre école sont accueillis les mardis de 14h à 16h.

Encadrés par Bernadette Chabrot, ils ont réalisé une exposition réussie sur les pirates.

Avec la médiathèque de Montbrison un nouveau projet va voir le jour, ce sera sur les peintres et nous pourrons pendant deux mois, d'avril à juin prochain, découvrir cette présentation à la bibliothèque.



Mireille LUROL

MESSAGES DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ESTILOISIRS

Le but de l'association Estiloisirs est toujours de proposer à ses adhérents des activités festives: danses, sorties, organisation du réveillon

Nous nous réunissons avec plaisir chaque mercredi de 20h à 22h pour nous adonner aux danses de salon et aux danses en ligne.

En fonction de la période de l'année, nous organisons des sorties, raquettes et skis par exemple.

Nous nous retrouvons aussi pour aller voir divers spectacles.

Toutes ces activités sont des moments d'amitié, de partage et de convivialité.



Mireille LUROL

FAMILLES RURALES



Différentes activités sont proposées par cette association afin de donner une dynamique dans notre commune.

Aussi, chaque semaine, les adhérentes ne manquent pas les rendez-vous et se retrouvent :

Le lundi à 14h15 : marche de 2h1/2, puis à 18h30 : séance de yoga

Le mardi : à 18h30 c'est la gym douce

Le jeudi : à 19h15 Pilâtes suivi de la gym tonic à 20h15.

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons pour échanger, marcher, faire du sport en toute simplicité et dans une bonne ambiance.

En février 2015, Sylvie Gathelier, professeur de français, a organisé un moment « dictée », une vingtaine de personnes ont testé leur mémoire. Malgré les nombreux pièges, tout le monde est arrivé au point final. Il y avait des fautes évidemment... depuis cinquante ans, mais c'était un moment nostalgique agréable qui s'est terminé par un goûter comme à l'école.



En juin, nous avons clôturé la saison par une marche d'une heure pour les plus courageuses, suivie d'un succulent repas chez Bernadette et Alain MONTET à l'Etang Nouveau.

2015/2016 a bien démarré, pas de changement pour les activités. Les bénévoles qui gèrent cette association donnent un maximum de leur temps afin que chacun puisse pratiquer le sport qui lui convient, ce qui n'est pas évident dans une petite commune rurale, nos fidèles adhérentes apprécient cette diversité, avec un avantage cette saison, une seule cotisation permet de participer aux 4 cours de la semaine.

On peut à tout moment adhérer à l'association en téléphonant au 06 18 77 01 52.

Yvonne BERAUD

CLUB DES AMIS

Quelques nouvelles de notre Club des amis

Pour le dernier bulletin municipal les nouvelles s'étaient arrêtées à la clôture en juillet 2014. Faisons un petit saut en arrière pour retracer notre saison qui fonctionne comme l'année scolaire des enfants.... (Septembre date de notre Assemblée Générale à fin Juillet).

C'est donc le 3 septembre 2014 que le club des amis a repris sa saison. A notre Assemblée Générale le 24 Septembre 2014 trois membres du Conseil d'Administration étaient à renouveler : Janine MOUTIN, Thérèse ORELUT, Paulette ROUX. Les trois ont été reconduites dans leur fonction. Le bureau reste inchangé : Présidente Janine MOUTIN, Vice Pdt. Lisette BARD, Trésorier André BERAUD, secrétaire Yvonne GUILLOT.

Nos activités en cours d'année : Choucroute en Novembre 2014, puis tirage des rois, bugnes (notre trésorier se fait un plaisir de nous régaler avec ses talents de pâtissier).

Nous nous retrouvons chaque mercredi pour passer quelques heures de détente avec les cartes, le Scrabble, et le Rummikub, dans une ambiance agréable.

Ce début d'année 2015 nous avons eu hélas le décès de Gaby SAUVAGEOT en février et ensuite René DES-COURS, de fidèles amis que nous avons beaucoup regrettés.

En début de saison nous retrouvons nos amis de vacances que nous accueillons avec grand plaisir à partir de Mai à Octobre. En fin de saison de nouveaux adhérents sont venus se joindre à nous, ce qui nous fait une trentaine d'adhérents.

Le 24 juin 2015 Sortie annuelle du Club pour une visite chez nos voisins en Auvergne.

Départ le matin avec l'entreprise Sessiecq, direction Puy de Dôme : Accueil des guides. A bord du Panoramique des Dômes nous arrivons au sommet. Sous un ciel bleu magnifique nous découvrons toute la chaîne des volcans, la plaine de la Limagne, Clermont. Après des commentaires très intéressants, évocation du volcanisme en Auvergne l'ensemble gallo-romain, nous rejoignons le restaurant « Le Village Auvergnat » où un bon repas typique nous attend.

Après-midi visite guidée du musée de « L'Aventure Michelin ». Etonnant d'apprendre toute la vie de cette entreprise à la pointe du progrès, pas seulement la fabrication des pneus. Une merveille : aviation, micheline pour le rail. Visite très intéressante et bien appréciée. Notre journée se termine par le casse-croûte habituel dans la salle du Club dans une ambiance conviviale. Nous remercions toutes les personnes qui viennent nous rejoindre et nous permettent ainsi de faire un car complet chaque année.



Mercredi 23 juillet 2015 nous nous retrouvons à midi à « L'Etang nouveau » chez Alain et Bernadette où Alain nous avait préparé un repas digne de grands chefs. Ce moment très agréable clôture la saison. Le Club ne fonctionne pas au mois d'Août, nous nous retrouvons avec grand plaisir le mercredi 2 Septembre 2015 pour une nouvelle année.

Nous commençons hélas la saison 2015-2016 avec le décès en Octobre de Jeanne Théoleyre qui venait se joindre à nous chaque saison estivale. Elle va bien nous manquer.

Yvonne GUILLOT

MESSAGES DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le but principal de l'Association des parents d'élèves est de collecter des fonds afin d'aider l'équipe enseignante dans le financement de leurs projets pédagogiques aussi bien éducatifs que culturels : spectacles, sorties, piscine, voyages, équipement....

Notre souhait est que tous les élèves de l'école d'Estivareilles puissent bénéficier de l'A.P.E. et ainsi permettre aux enfants de s'épanouir pleinement durant leur scolarité. (adhésion 23 € par famille et par an).

D'ailleurs, nous souhaitons remercier les enseignants, les parents ainsi que la municipalité pour leur soutien et leur confiance.

Quelques petits changements mais un bureau qui reste 100% féminin. (on souligne que les papas sont les bienvenus). Merci à Laëtitia Girodon et Magali Sainz qui intègrent le bureau et qui se partagent le secrétariat. Alexia Cathaud et Séverine Jasserand que nous remercions vivement restent des membres actifs au sein de l'APE.

Entre les sorties et les dépenses liées à la cantine et au divers équipements, le budget de l'APE est conséquent.

Nous comptons donc sur vous pour participer aux manifestations suivantes :

- *Ventes de pizzas en février, avril et juin
- * Vente de grilles de loto informatique
- * le traditionnel Loto qui aura lieu le dimanche 6 Mars, salle ERA
- * les tournées de brioches en juin...

La première vente de pizzas en octobre et la vente de chocolat en cette fin d'année ont été de réels succès!

Merci à tous pour votre participation au bon fonctionnement de l'école.

L'APE vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

Le Bureau : Elodie Boudon (présidente), Emilie Orelut (Vice présidente), Nathalie Beyssac (Trésorière), Angélique Jamet (trésorière adjointe), Laetitia Girodon (Secrétaire), Magali Sainz (Secrétaire Adjointe)

Elodie BOUDON



COMITE DES FETES

Au cours de l'année 2015, plusieurs manifestations ont été organisées toujours dans le but d'animer et de divertir la commune.

Nous avons pu retrouver les grenouilles de Pâques, les moules frites du 14 juillet ainsi que la fête patronale avec ses râpées et petits cochons.

Les bénéfices engendrés lors de ces manifestations nous permettent de financer le voyage des enfants, l'arbre de Noël et une partie du repas des seniors en fin d'année. Nous renouvelons ou achetons aussi du matériel pour permettre à nos bénévoles une meilleure praticité.

Des bénévoles sans qui tout ceci ne serait possible. Nous souhaitons aussi remercier les personnes membres d'autres associations et la participation de la Commune qui viennent nous apporter leur aide lors de nos journées bien remplies.

Quelques changements sont intervenus dans le bureau dans le courant de l'année, il est désormais composé de :

- Président : Pascal GAGNAIRE
- Vice Président : Henri MONTET
- Trésorier : Jacqueline TROUSSIEUX
- Trésorier adjoint : Christophe BORY
- Secrétaire : Cindy CREPET
- Secrétaire adjoint : Alexandra CATHAUD

Plusieurs jeunes de la commune ont intégré le Comité des fêtes cette année ce qui motive encore plus l'équipe de bénévoles.

Encore merci à tous et rendez-vous en 2016 !



Cindy CREPET

MESSAGES DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

USAE (UNION SPORTIVE APINAC ESTIVAREILLES)

L'union sportive Apinac-Estivareilles continue de sillonner cette année encore les terrains de foot ligériens. Depuis 2 ans, une seule équipe représente le club en catégorie foot loisir. La dernière saison fut très bonne avec une présence accrue des joueurs aux matchs et entraînements, ce qui lui a valu une belle 5ème place au classement. Cette année, ce sont 22 joueurs et 8 dirigeants qui représentent nos couleurs lors de nos compétitions. Bonne ambiance et convivialité sont toujours les maîtres mots de notre club alors n'hésitez pas à nous rejoindre.



Nouveauté aussi cette année, grâce au travail de leur dirigeants respectifs, les jeunes footballeurs d'Usson et de Luriecq peuvent

venir s'entraîner les vendredis soirs au stade André Porte. Quel plaisir de redonner vie à ce terrain, merci à eux.

Impossible de clore ce petit mot sans remercier vivement la municipalité pour la mise à disposition du terrain, des vestiaires et tout l'entretien qui y est fait. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants pour pouvoir jouer dans de bonnes conditions.

Malgré toute la morosité qui nous entoure, le foot est un bon moyen de rigoler, jouer et passer du bon temps sans penser à tout ce qui fait peur. Tous les Estivaliens et autres sont toujours les bienvenus pour venir nous encourager les samedis après-midi et partager un petit verre.

Bonne année 2016 à tous

Cyril MOUNIOLOUX, président de l'USAE

ESTIVALIENNE JUMELAGE EN HAUT FOREZ



Réception de nos jumeaux



Brocante



char fleuri

2015 TOUT EN IMAGES...



Randonnée pédestre avec le Chemin de Fer du Haut Forez

Soirée Cochonnaille



Estivaliens, Estivaliennes, vous avez été nombreux à participer à nos manifestations,

MERCI

Colette FERRAND

CLUB MODELISTE DU HAUT FOREZ

Cette année le club a poursuivi l'initiation au modélisme dans le cadre périscolaire dans maintenant deux écoles celle d'Estivareilles et celle de Saint Bonnet le Château.

Des enfants du CP au CM2 peuvent pratiquer cette activité à Estivareilles le mardi de 16 H à 17 H et à Saint Bonnet le Château le lundi de 16 H à 17 H.

Dans le club le mercredi après midi les jeunes ont réalisé un diorama représentant la Bataille d'Estivareilles d'après des photos et des récits de témoins de l'époque.

Vous pouvez voir cette réalisation au club pendant les heures d'ouverture au public :

Les Mercredis et les Samedis de 14 H à 16 H 30, il est conseillé de prendre rendez vous au 06 31 16 68 88 car lors des déplacements le club est fermé.

Pour les expositions, nous déplaçons un réseau qui est conçu pour les enfants et avec lequel ils peuvent jouer à piloter les trains afin d'obtenir un diplôme de bon conducteur.

Les expositions de l'année écoulée :

Monistrol sur Loire, Lissac, Saint Martin de Crau, Barjac, Grammond , Valdhahon, Clayette, Firminy

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.



Eric CHARBONNEL

CHEMIN DE FER DU HAUT FOREZ

En 1986 une association voyait le jour à Estivareilles. Son objet social était la "sauvegarde et l'animation" d'une voie ferrée dont la SNCF cessait l'exploitation, la ligne de Bonson à Sembadel . Il faut attendre une vingtaine d'année pour que cette association change son objet social et s'appelle désormais "Chemin de Fer du Haut Forez" dont l'activité devient "l'exploitation d'un train touristique" sur la ligne d'Estivareilles à Sembadel. Ainsi cette association affirme sa vocation Touristique pour le développement du tourisme dans le Haut Forez.

Cette activité s'organise autour de deux axes principaux : proposer aux particuliers une promenade grâce à des trains réguliers de juin à septembre et accueillir des groupes, des scolaires ou des associations par la mise en place de trains spéciaux, de mai à octobre. Cette activité nécessite une collaboration entre le CFHF et les offices de Tourisme pour faire connaître, bien au delà du département, l'existence du train touristique. Ainsi grâce aux offices de St Bonnet le Château, Forez Tourisme (communauté de commune du Forez) et Loire réservation (OT du Conseil Départemental) un large public de la Loire mais aussi de Rhône Alpes et Auvergne est ciblé.



Au cours de l'année 2015 plus de 25 trains spéciaux ont été organisés. Ce sont plus de 1 500 voyageurs qui sont venus à Estivareilles le temps d'une demi journée ou d'une journée pour découvrir les richesses du Haut Forez. Cette offre couplée à d'autres découvertes (ex "musée de la résistance et de la déportation") a permis à un large public de découvrir Estivareilles afin de susciter aux participants l'envie de revenir et d'approfondir leur connaissance du Haut Forez.

La volonté du CFHF pour promouvoir le tourisme en Haut Forez s'est une fois encore concrétisée par la collaboration avec l'Estivalienne lors de l'organisation annuelle de leur marche du 24 octobre 2015. La mise en place

de navettes cadencées entre Estivareilles et Usson en Forez a permis de monter les marcheurs jusqu'à Usson grâce à 13 rotations, avec parfois 3 véhicules, dès 7h30 du matin. C'est ainsi que plus de 700 marcheurs ont pu apprécier la synergie entre les associations d'Estivareilles.

L'association, dont les bénévoles viennent de divers horizons, se veut ainsi être un acteur et un moteur touristique incontournable pour promouvoir notre belle commune et la découverte du Haut Forez. Pour cela point n'est besoin d'avoir travaillé à la SNCF, chacune et chacun peut y trouver sa place. Pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à pousser la porte de la gare, le meilleur accueil vous est réservé. Bonne année à chacune et à chacun.

Christian CIGLOTTI

LES AGRICULTEURS D'ESTIVAREILLES

Bienvenue à la famille PITIOT.

René BRUYERE agriculteur au hameau de Tortorel a cessé son activité au 31/12/2015.

Jean Michel PITIOT était à la recherche d'une exploitation laitière et a sollicité la chambre d'agriculture qui l'a mis en contact avec René.

Après plusieurs rencontres les 2 éleveurs se sont mis d'accord pour la reprise de l'exploitation.

Jean Michel vient de Doizieu dans le Pilat, il s'installe à Tortorel avec son épouse Annie et ses enfants Mathias et Théo.
Nous leur souhaitons une bonne réussite.

Olivier GIRAUDON



COMMERÇANTS ET ARTISANS



Cette année encore, pour la troisième édition, les commerçants, artisans et industriels d'Estivareilles ont organisé leur traditionnelle Kermesse qui réunit petits et grands de la communes et ses alentours.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, la Mairie, le Comité des Fêtes et bien sûr le Père Noël, qui pendant une journée donnent de leur temps pour que ce moment soit le plus convivial possible.



Une partie du bénéfice de la Kermesse 2014 a permis de faire 2 dons : le premier pour les enfants hospitalisés dans le service d'Onco-pédiatrie du CHU de Saint Etienne, le deuxième pour les enfants autistes à l'association Autisme Forez.

Cette année aussi, une partie du bénéfice devrait être partagée entre le Centre Communal d'Actions Sociales d'Estivareilles et la Coopérative Scolaire.

Encore un grand merci à tous les participants et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Naissances



12 Février	BERNARD Samuel	Ninerols
11 Mai	DURAND Luca	Le Ponchon
27 Juillet	DUBESSET Titouan	L'Etang
13 Août	FRERY Joan	Ninerols
30 Août	BARD Louane	La Vernille
24 Octobre	CHARGÉ Mathéis et Yanis	Soulacroux

Décès

09 Janvier	LOUAT épouse PAUZE Virginie	Rte du 21 Août 1944
02 Février	SAUVAGEOT Gabrielle	Rue du Couvent
23 Février	MARQUEZ Augustin	L'Etang
06 Avril	DESCOURS René	Rue du Couvent
16 Juin	DITTMANN Henri	Place de l'Eglise
06 Juillet	BLANC Gilbert	La Margée
08 Juillet	GARRIGUE Veuve LAFONT Ginette	La Faverge
09 Octobre	ORELUT Veuve THEOLEYRE Jeanne	Rue du Prieuré
14 Novembre	FAURE Veuve COURTINEL Marie	Route de la Chapelle



Mariages



18 Avril	FAYOLLE Laura et GRAND Anthony	Le Colombier
29 Août	COSTE Blandine et DUTAILLY Joffrey	Chemin du Pavillon

DEFIBRILLATEUR...

POMPIERS...



La commune d'Estivareilles, avec une aide financière du Crédit Agricole à hauteur de 900 €, a fait l'acquisition d'un défibrillateur. Installé sous l'entrée du musée et accessible facilement pour tous les lieux stratégiques : salle ERA, musée, gare, discothèque, école, mairie...).

Facile d'utilisation pour tout public, le Défibrillateur Saver One est intuitif, efficace, rapide, pratique et fiable pour tous les secouristes. Spécialement conçu pour administrer un choc électrique (en seulement 3 étapes) suite à un arrêt cardiaque dans n'importe quel endroit.

Il donne au secouriste des indications visuelles et sonores claires au cours de chaque phase de réanimation, de l'application des électrodes au massage cardiaque et jusqu'à la défibrillation. Très léger il peut être transporté partout où l'urgence est nécessaire.

Estivareilles, commune limitrophe avec St-Bonnet-le-Château où le Centre de Secours est implanté avec 37 sapeurs pompiers...
Huit d'entre eux résident sur la commune d'Estivareilles.
Le centre a répondu pour 2015 à 549 interventions dont 77 sur la commune.

Sur la photo de gauche à droite :

JAYOL Ghylaine, JAYOL Frédéric, BEYSSAC Eric, BERNARD Julien, BEYSSAC Benoit, REGNIER Fabrice, BEYSSAC Richard. (BALLAT Philippe absent sur la photo).

